

A.A.C.
Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 10.000 euros
Siège social : 15 Rue Kербloas – 29200 BREST
494 946 528 RCS BREST

(La « Société »)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
EN DATE DU 10 JUILLET 2026

La soussignée :

Tyché, société à responsabilité limitée au capital de 1.000 euros, dont le siège social est situé 82 rue de Rivoli – 75004 Paris, identifiée sous le numéro 913 613 717 RCS Paris, représentée par son gérant, Monsieur Ronan Pensec, dûment habilité à l'effet des présentes,

Agissant en qualité de seule associée de la Société,

.../...

A pris les décisions suivantes :

PREMIERE DÉCISION

L'associée unique prend acte de la démission de Monsieur Gilbert Treguer de son mandat social de Président de la Société à effet de ce jour et décide de le dispenser de l'exécution du préavis prévu aux statuts.

Comme conséquence de cette démission, l'associée unique décide de nommer en qualité de nouveau Président, à compter de ce jour et pour une durée illimitée :

La société Tyché
Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 euros
Siège social : 82 rue de Rivoli – 75004 Paris
913 613 717 RCS Paris

Le président exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires.

Monsieur Ronan Pensec, ès-qualités de représentant légal de la société Tyché, déclare, en son nom et pour elle, accepter les fonctions de Président et confirme que ladite société remplit les conditions légales et réglementaires ainsi que celles posées par les statuts pour leur exercice.

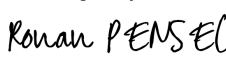
.../...

TROISIEME DÉCISION

L'associée unique décide de donner tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie certifiée conforme du présent procès-verbal à l'effet de procéder aux formalités de publicité requises par la loi.

.../...

Certifié conforme
Le Président

DocuSigned by:

74B5CF59245E44F...